Aigrette garzette
Egretta garzetta

Code Natura 2000 : A 026

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc. Pattes noires avec doigts jaunes. Bec noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

Répartition en France et en Europe

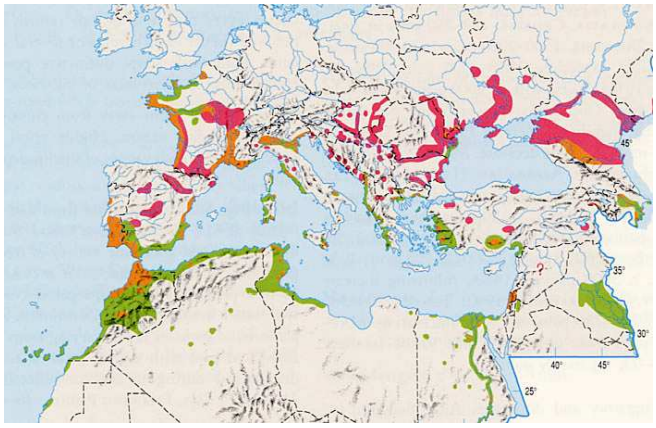

L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).
En France, l'espèce a longtemps été cantonnée au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, l'espèce a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. L'espèce a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir Rhodanien.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'espèce niche essentiellement dans les boisements (Pinède, tamaris,…) en bordure de zones humides. Peu exigeante elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salins.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifiée : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

Reproduction et activités

Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissements des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction des critères suivants : les matériaux de construction des nids doivent être disponibles sur le site, l'habitat doit pouvoir contribuer à la protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicheurs voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toutes les phases de la reproduction.

Migrations

La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hiverne sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Egypte.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis une dizaine d'années, est estimée actuellement à 30 000 couples dont 10 000 en France. Dans notre pays, l'espèce a longtemps été inféodée à la Camargue, mais une très forte progression sur la façade atlantique entre 1989 et 1994 a inversé la situation puisque le littoral méditerranéen ne regroupe plus que 36 % des effectifs nicheurs contre 60 % pour la façade atlantique. Le couloir Rhodanien (Loire, Allier, Durance) et également la Garonne abrite 3 % des effectifs nicheurs français.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'Aigrette garzette ne niche pas sur la Grande Maïre malgré la présence de milieux favorables à son installation : boisement humide de la Cantonnade et de l'Estagnol. Le marais est utilisé uniquement pour l'alimentation, les oiseaux provenant des colonies de l'Etang de Vendres. En été, on note la présence d'environ 80 individus, alors qu'en hiver la population monte jusqu' à 100 individus environ (comptage Naturalistes 34).
Les habitats qui accueillent la majorité des effectifs sont les sansouires, les prés salés et les marais bordant le canal du Midi

Menaces

- Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clef régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.
- L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : marais de chasse, rizières. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie des aigrettes.
- L'Aigrette garzette se reproduit en colonies très peu nombreuses (2 dans l'Hérault seulement, par exemple). La perte d'une colonie peut être dramatique pour les populations.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Ces habitats (îlots boisés tranquilles) doivent être protégés. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonné à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les hérons migrateurs coloniaux : Crabier chevelu, Bihoreau gris,…

Le Blongios nain
Ixobrychus minutus

Code Natura 2000 : A 022

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Danger

Description de l'espèce

Un des plus petits hérons du Monde (moins de 30 cm).
Mâle : calotte et dos noir, grande plage beige orangé sur les ailes, ventre et poitrine beige striés de brun orangé. Joues gris bleu, bec jaune à pointe noire
Femelle : même motif que le mâle mais en beaucoup plus terne

Répartition en France et en Europe

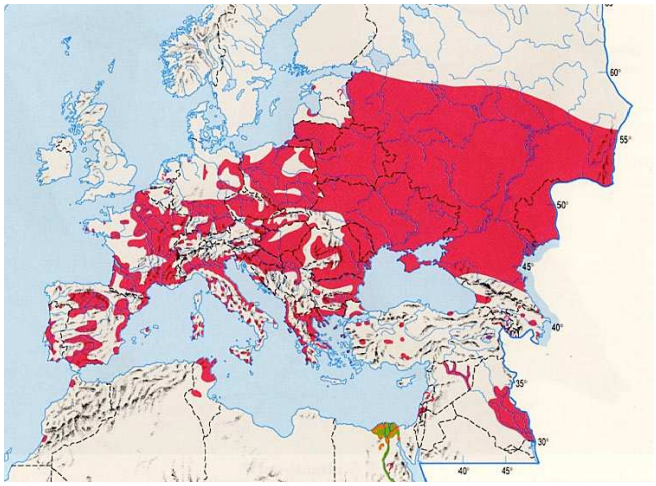

Le Blongios nain est présent dans toute l'Europe continentale au sud du 59° parallèle.
En France, l'essentiel de la distribution se répartit du nord à l'est du pays en passant par la vallée du Rhône, toute la côte méditerranéenne puis vers l'ouest dans la vallée de la Garonne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Blongios nain se rencontre dans les zones d'eau douce de basses altitudes. Les milieux utilisés pour la reproduction sont des marais permanents, les bordures de rivières ou de lacs, des gravières et parfois de simples « trous d'eau » pourvu que tous ces habitats soient pourvus d'une végétation dense : roselières avec des buissons éparses (saules, tamaris, ronciers)

Régime alimentaire

Le Blongios nain utilise généralement pour se nourrir des ouvertures dans les roselières, des bordures de canaux. Le régime alimentaire est essentiellement basé sur des insectes aquatiques, des batraciens et des petits poissons.

Reproduction et activités

La brièveté de la présence du Blongios nain en France renforce son caractère discret et sa présence est très difficile à détecter.
Le Blongios est un nicheur solitaire. Le nid est caché dans la végétation accroché à des roseaux ou dans des buissons. 2 à 7 œufs sont pondus en général fin mai à début juin. L'incubation dure 16 à 20 jours. L'élevage dure environ 4 semaines jusqu'à l'envol des jeunes.

Migrations

Le Blongios nain arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage semblent situées en Afrique de l'Est où il arrive en suivant une voie de migration orientale (Italie, rive orientale de la Méditerrannée, Péninsule Arabique). La migration retour semble plus occidentale, mais globalement la migration de ce petit héron trans-saharien est très mal connue.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population française de Blongios nain semble en important déclin puisque l'effectif français était estimé en 1968 à 2000 couples, en 1983 à 453 couples et en 1997 à 242 couples. Ainsi certaines régions de France (littoral atlantique, Picardie, Flandre) ont perdu 80 % de leurs effectifs.
Cependant l'espèce est extrêmement discrète et de nombreux oiseaux doivent passer inaperçus, notamment dans les grands marais, mais aussi dans les « trous d'eau » où on ne pense pas à les chercher.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Anciennement estimée à 2 couples, la population de la Blongios nain de la roselière de la Grande Maïre est estimée aujourd'hui à environ 37 couples. Ce sont les plus fortes densités observées dans la région. Cette situation tient en particulier au bon état de santé de la roselière alimentée en eau douce par le lagunage.

Menaces

Le déclin de la population amorcé dans les années 70 peut être attribué à plusieurs facteurs :

- destruction ou dégradation des habitats humides (pollution, drainage, construction,…)
- forte mortalité lors des migrations et l'hivernage due aux sécheresses successives en Afrique ayant entraîné la disparition de nombreuses zones humides
- actions de chasse (dérangement et tirs) ont une influence sur l'état des populations puisque le Blongios nain peut élever encore ses jeunes jusqu'en août et septembre.

Mesures de gestion conservatoire

La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles.
Dans le sud de la France, le maintien d'un bon état de conservation des roselières est essentiel. Il faut également éviter le curage des canaux où l'espèce se nourrit très souvent. Les haies bordant les marais ou les buissons isolés dans les roselières doivent être conservés.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des espèces paludicoles

Butor étoilé
Botaurus stellaris

Code Natura 2000 : A 021

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Déclin

Description de l'espèce

Héron massif brun chaud strié de brun plus foncé. Très mimétique et rarement visible dans son habitat : les roselières. On peut l'apercevoir en vol en général sur de courtes distances. La silhouette est alors typique ressemblant à un mélange de grand hibou et de héron. Sa présence est surtout confirmée par l'écoute de son chant très puissant (audible jusqu'à 5 km) et ressemblant à une « corne de brume ».

Répartition en France et en Europe

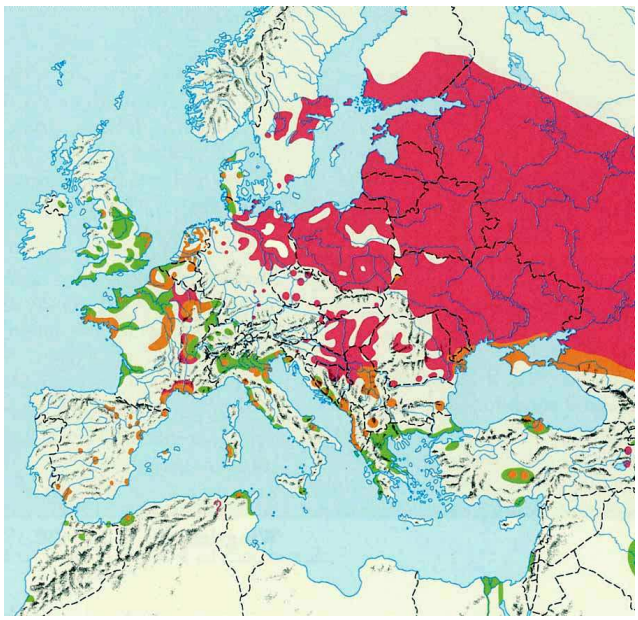

Le Butor étoilé est une espèce typiquement européenne se distribuant de l'Espagne à la Russie. L'effectif européen est estimé entre 20 000 et 43 000 mâles chanteurs dont 10 000 à 30 000 pour la Russie.
En France, la population actuelle est estimée entre 300 et 400 mâles chanteurs répartis sur trois zones : le littoral méditerranéen, la Loire-atlantique et les départements du nord et du nord-est de la France.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Butor étoilé fréquente les grands marais d'eau douce pourvus d'une importante végétation (roselières essentiellement). Pour nicher, il doit disposer d'une roselière de plus de 20 ha d'un seul tenant. La présence de plans d'eau libre et de canaux multipliant les lisières favorise l'espèce notamment pour sa recherche de nourriture.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Butor étoilé est varié. L'essentiel des proies est constitué de poissons (Anguille et Cyprinidés), d'écrevisses, d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères, des reptiles et de jeunes oiseaux.

Reproduction et activités

Le mâle a un comportement territorial dès février et jusqu'à l'envol des jeunes. L'activité de reproduction commence avec l'émission du chant du mâle qui permet de délimiter un territoire et d'attirer des femelles. Le Butor peut s'accoupler ainsi avec 1 à 5 femelles pendant la période de reproduction. Les femelles construisent le nid, couvent et élèvent les jeunes sans l'aide du mâle, ce dernier s'occupant de défendre son territoire.
Le nid est construit avec des roseaux secs à 10 ou 15 cm de l'eau. Il est donc très sensible à toute augmentation de niveaux d'eau, même lente. Les jeunes sont au nombre de 3 à 7 et volent à l'âge de 7 à 8 semaines.

Migrations

Les Butors méditerranéens sont plus ou moins sédentaires et les populations locales sont renforcées en hiver par des oiseaux venus du nord est de l'Europe à partir d'octobre jusqu'à décembre en fonction des conditions climatiques.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ». La population européenne aurait subi un déclin de 20% entre 1970 et 1990.
En France, l'espèce est considérée comme « Vulnérable » également. La population française était estimée à 500 couples en 1968. Entre 1968 et 1983 la population a subi un fort déclin d'environ 40% avec 320 couples estimés.
En Languedoc-Roussillon, hors Petite Camargue, la population nicheuse est quasiment limitée à la Basse Plaine de l'Aude et à quelques lagunes (Etang de l'Or, Vic et Leucate). Le déclin de la population du Languedoc-Roussillon est très importante suite à la dégradation de la roselière de l'étang de Vendres, bastion de l'espèce dans la région : sur 25 mâles chanteurs recensés à la fin des années 80, il ne reste que 3 à 4 mâles en 2002 !
Ce constat en fait une des espèces les plus menacées de France.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Butor étoilé était considéré autrefois comme occasionnel dans la roselière de la Grande Maïre, à savoir qu'un oiseau passait de temps en temps en migration. En 2008, un couple a certainement niché permettant à la Grande Maïre d'accéder aux rares sites régionaux de nidification de l'espèce. Le retour de l'espèce est sans aucun doute dû à la bonne vitalité de la roselière.

Menaces

La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. La disparition des roselières suite à des mauvaises gestions hydrauliques (apport d'eau salée notamment) est sans aucun doute la cause principale de la réduction des effectifs en région.
Plus généralement, le Butor étoilé, étant un oiseau quasiment sédentaire, subit tous les dérangements qui peuvent affecter les marais. Ayant besoin d'une grande tranquillité, il s'accommode mal de la présence humaine, notamment des longues périodes de chasse (qui au delà du dérangement peuvent en tuer quelques uns).
Enfin, il semble que les conditions météorologiques jouent un rôle important dans le déclin des effectifs. Les vagues de froid de forte ampleur peuvent tuer de nombreux individus comme ce fut certainement le cas en 1955-1956, 1962-1963, 1978-1979, 1984-1985. Après ces vagues de froid, les effectifs initiaux se remettent en place après une période de 3 à 7 ans si l'habitat n'est pas dégradé entre temps.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations nicheuses de Butor étoilé dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différentes orientations (hydraulique, période de chasse, fréquentation et pénétration dans les marais).
Il semble important de réaliser un règlement d'eau draconien sur l'étang de l'Or et en particulier sur le grau de Carnon où pénètre la majorité des volumes d'eau salée.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Butor étoilé aura des effets positifs sur les autres populations d'oiseaux paludicoles : Busard des roseaux, Lusciniole à moustaches, Blongios nain, Héron pourpré,…).

Le Chevalier sylvain
Tringa glareola (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 166

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Scolopacidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I

I. Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.

- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn :
- Liste rouge nationale :

Description de l'espèce

Limicole de taille moyenne. Il a un plumage relativement sombre. En été, il a le dos gris ardoise tacheté de blanc, noirs et chamois. Sa tête et son cou sont finement rayés. Son bec est assez long et il a un net sourcil blanc. Son ventre est blanc, les pattes jaune-verdâtres. En plumage internuptiale, le dos est brun tacheté de pâle.

Répartition en France et en Europe

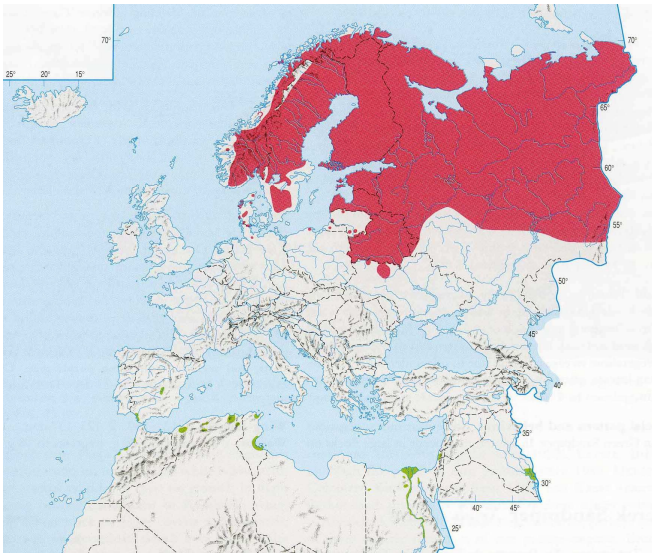

Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa*. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX

Le Chevalier sylvain se reproduit dans le Nord et l'Est de l'Europe.

En France, l'espèce est présente uniquement durant les phases de migration.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Chevalier sylvain utilise les zones humides présentant des vasières ou des prés inondés (Prés salés, sansouires), le long des cours d'eau et les bords d'étangs.

Régime alimentaire

Le Chevalier sylvain se nourrit principalement d'insectes, mais aussi de petits mollusques et de crustacés.

Reproduction et activités

Le Chevalier sylvain niche dans les tourbières, clairières ou au bord des cours d'eau. La femelle pond 4 oeufs dans une dépression tapissée d'herbes et de feuilles. L'incubation dure 22 à 23 jours. Les poussins nidifuges s'envolent au bout de trente jours.

Il cherche sa nourriture aux bords des plans d'eau douce et des près inondés. La nidification n'a pas lieu en France.

Migrations

Le Chevalier sylvain est une espèce migratrice. Les passages migratoires s'observent principalement durant les mois de mars-avril (prénuptiale) et les mois d'août/ octobre pour rejoindre le quartier d'hivernage en Afrique. La côte méditerranéenne française est des principaux lieux de passage de l'espèce.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen du Chevalier sylvain est estimé entre 370 000 et 1 400 000 couples. Les effectifs les plus importants sont observés en Russie et Finlande. (TUCKER et al., 1994)

Du fait de leur bref passage en France, les populations passant sur le territoire sont difficiles à évaluer.

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Dans les marais de la Grande Maïre, le chevalier sylvain est bien représenté. Ce sont plusieurs dizaines d'individus qui utilise le marais comme halte migratoire chaque jour. Les secteurs les plus utilisés sont les près humides de l'Estagnol et de la Cantonnade.

Menaces

La conservation du Chevalier sylvain sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire. Les principales menaces sont liées à l'assèchement des zones humides ou à une mauvaise gestion de l'eau ne permettant pas à l'oiseau de faire des haltes(Niveau d'eau trop haut).

Mesures de gestion conservatoire

La conservation du Chevalier sylvain sur le site de la Grande Maïre au cours de la migration passe essentiellement par la préservation des vasières, des prés inondables permettant à cette espèce de se reposer et de s'alimenter durant la migration.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion des niveaux d'eau pour le chevalier sylvain est favorable à l'ensemble des limicoles migrateurs et à l'ensemble des échassiers nicheurs : Echasse blanche, Aigrette garzette, etc…

Crabier chevelu
Ardeola ralloides

Code Natura 2000 : A 024

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés

- Directive Oiseaux : Annexe I

I. Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.

- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce vulnérable

Description de l'espèce

Le Crabier chevelu est un petit Héron au plumage jaune-gris avec de fines rayures. Son bec avec une pointe noire est jaune chez les jeunes et vert-bleu chez les adultes et ses pattes sont orangées. La tête est ornée de nombreuses aigrettes brunes et blanches. Il mesure de 44 à 47 cm pour une envergure de 80 à 92 cm et un poids variant de 250 à 300 g.

Répartition en France et en Europe

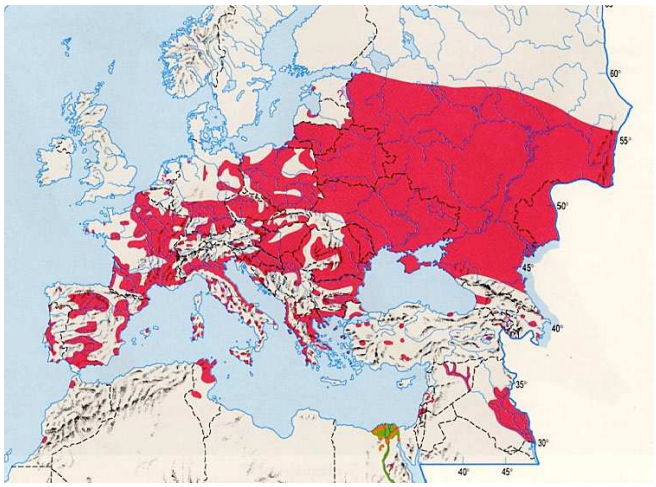

Le Crabier chevelu a une répartition limitée au pourtour méditérranéen et aux bords des mers Noire et Caspienne. En France, l'essentiel des effectifs reproducteur se concentre en Camargue. Ponctuellement, quelques couples se reproduisent ça et là au sud de la Loire (Pyrénées atlantiques, Indre, Charente maritime, Ain…).

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Crabier chevelu niche dans les estuaires, les deltas et les marais, de préférence dans des zones de végétation bien développée où il peut se cacher.

Régime alimentaire

Le Crabier chevelu se nourrit principalement d'amphibiens, notamment de Grenouilles mais son régime alimentaire reste varié se composant également d'insectes et de poissons.

Reproduction et activités

Le Crabier chevelu se reproduit en colonies localisées dans les arbres, les buissons ou les roseaux, souvent mixtes avec d'autres hérons ou des aigrettes. La femelle pond de 4 à 6 oeufs bleu verdâtre pâle en mai. L'incubation dure environ entre 22 et 24 jours. Les poussins, nidicoles, conservent le nid pendant 45 jours

Migrations

Le Crabier chevelu arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage sont situées en Afrique tropiquale, mais les routes migratoires sont encore mal connues.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population française de Crabier chevelu se compose actuellement d'une centaine de couples pour 1800 à 2000 couples estimés en Europe. L'espèce est en déclin dans la majorité de ces localités (excepté en Russie, Italie ou Espagne) depuis les années 1970.

En France, l'effectif camarguais fluctue entre 70 et 120 couples selon les années. Dans l'Hérault, l'espèce est bien présente, mais le département ne compte qu'un couple nicheur irrégulier.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Sur le site Natura 2000 de la Grande Maïre, l'espèce est présente au moment de la reproduction et de la migration prénuptiale entre avril et juin. Quelques oiseaux viennent se nourrir dans les prés inondés de l'Estagnol et de la Cantonnade. Ces oiseaux sont probablement issus de l'Etang de Vendres. L'espèce ne semble pas nicher dans le secteur, mais sa nidification reste potentielle.

Menaces

Le déclin de la population amorcé dans les années 70 peut être attribué à plusieurs facteurs :

- destruction ou dégradation des zones d'alimentation (marais d'eau douce notamment),
- forte mortalité lors des migrations et l'hivernage due aux sécheresses successives en Afrique entrainant disparition des zones humides et surmortalité d'adulte,

Mesures de gestion conservatoire

La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles.

Dans le sud de la France, le maintien d'un bon état de conservation des marais d'eau douce. La préservation des zones humides ouvertes et semi-ouvertes (marais, mares, brasmorts, lagunes…) est essentielle pour le maintien de cette espèce.

L'Echasse blanche
Himantopus himantopus

Code Natura 2000 : A 131

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Grand limicole inconfondable. Tête, poitrine et ventre blancs. Dos et ailes noirs. Long bec noir, pattes extrêmement longues rouges. Parfois une calotte noire sur la nuque et le dessus de la tête. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

Répartition en Espagne et en Europe

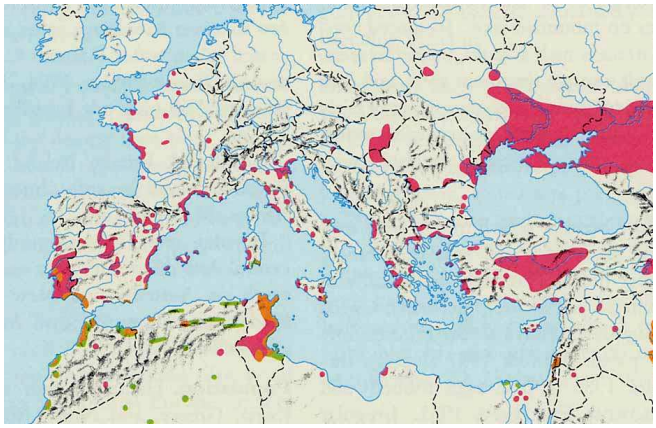

L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, l'espèce niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire.
En Espagne, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brenne).

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'Échasse blanche niche préférentiellement dans les marais saumâtres, mais aussi dans les marais d'eau douce. Les bassins de décantations sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation : niveau d'eau bas (moins de 20 cm) et s'asséchant progressivement, présence d'îlots et une végétation basse clairsemée (Joncs, Scirpes, salicornes).

Régime alimentaire

Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers

Reproduction et activités

Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars et surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonies plus ou moins importantes et fragmentées. Les nids sont construits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élèvent à quelques centimètres au dessus de l'eau. La ponte qui compte 4 œufs intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par piétinement, noyade,…). L'incubation dure de 22 à 25 jours. L'élevage jusqu'au premier vol dure 28 à 32 jours. Dès fin juin, les familles se regroupent avec des oiseaux non nicheurs sur des sites calmes offrant des ressources alimentaires importantes.

Migrations

L'Echasse blanche arrive en Espagne à la mi-mars. Après la reproduction, les départs commencent en août jusqu'à octobre et les oiseaux descendent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés en zone sahélienne (Tchad à la Mauritanie)

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 21 000 et 35 000 couples. En France, la population compte environ 1900 couples. Chez l'Echasse peu de tendances d'évolution des effectifs peuvent être données puisque les effectifs varient énormément entre les années. Ces variations sont dues aux conditions climatiques (précipitations) très changeantes sur les lieux de nidifications plus au Sud et notamment en Espagne. Dans le cas de forte sécheresse en Espagne, le Languedoc-Roussillon peut accueillir près de 700 couples d'Echasse blanche.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Grande Maïre abrite un effectif nicheur d'Echasse Blanche assez important par rapport à la taille du marais (en moyenne 60 couples). Le site de nidification majeur est constitué par l'Estagnol. L'état de conservation des habitats de l'Echasse est considéré comme globalement bon.

Menaces

La conservation de l'Echasse blanche en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion hydraulique (L'estagnol), soit par des événements pluvieux importants.
- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs)
- La destruction des marais par développement de l'urbanisation sur le littoral (camping, port,…)
- La dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation, salinisation trop importante.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Echasse blanche passe par :

- La mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification afin d'éviter les sécheresses trop brutales ou au contraire les inondations.
- Une amélioration de la qualité des eaux dans les marais.
- Le clôturage des zones de nidification afin d'éviter le piétinement des colonies par les taureaux ou les chevaux.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables à l'ensemble de l'avifaune nicheuse des sansouires : Chevalier gambette, Gravelot à collier interrompu.

Flamant rose
Phoenicopterus ruber roseus

Code Natura 2000 : A 035

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Phoenicoptériformes
- Famille : Phoenicopteridés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Ne peut être confondu. Grand échassier des eaux salées et saumâtres, blanc à nuance rose. Bec rose à bout noir très incurvé. Grandes pattes rose clair. En vol, ailes rouge et noir. Forme de grandes troupes bruyantes.

Répartition en France et en Europe

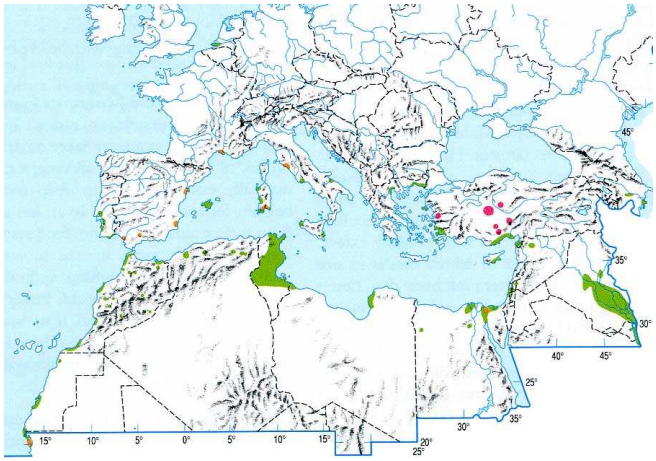

Le Flamant rose est largement distribué du sud de l'Europe au sud Ouest de l'Asie, ainsi qu'en Afrique et en Amérique centrale. En Méditerranée, il niche en grand nombre en Camargue, en Andalousie et en Turquie et parfois dans le sud de la Tunisie. Quelques petites colonies existent en Italie, en Sardaigne et en Catalogne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Les Flamants roses se rencontrent sur l'ensemble des lagunes, des salins et des marais adjacents, parfois également dans les rizières et les bassins de décantation.

Régime alimentaire

Le Flamant rose se nourrit par filtrage de l'eau. Son bec à lamelles retient les petits invertébrés des eaux salées (*Artemia*) mais aussi des végétaux aquatiques.

Reproduction et activités

Depuis les années 50, le seul lieu de ponte en France se situe en Camargue (étang du Fangassier) où un îlot artificiel fût érigé en 1970. Quelques cas de pontes existent sur les étangs montpelliérains (étang de Vic notamment). Les pontes débutent fin mars et s'échelonnent jusqu'à début mai. Un seul œuf est pondu. L'incubation dure 28 à 30 jours. Les partenaires se relaient tous les 2 à 4 jours. Quand l'un couve l'autre s'alimente en Camargue ou les étangs montpelliérains. L'élevage des jeunes (en crèche) dure 75 jours environ. La maturité sexuelle est atteinte à 5 ou 6 ans.

Migrations

Il ressort du baguage qu'un très grand nombre de flamants sont sédentaires en France, alors que d'autres se déplacent dans toute la région méditerranéenne et jusqu'en Afrique de l'Ouest. Les déplacements ne suivent pas forcément un schéma saisonnier mais sont influencés par la présence ou l'absence d'eau dans les zones humides temporaires d'Espagne et du maghreb.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Espèce devenue très rare à la fin des années 60, les effectifs de Flamant rose ont connu une augmentation spectaculaire durant la période 1970-1990 avec un pic de 20 000 couples nicheurs en 1986. Mais l'effectif moyen de la colonie de Camargue est de 13100 couples. Suivant les années, la proportion de Flamant rose nicheur en France représente entre 33% à 100% du nombre global de couples reproducteurs de la Méditerranée.
Le nombre total de flamants roses stationnants en France est de 55 000 individus en été et 30 000 en hiver. L'essentiel des effectifs est centré en Camargue durant la saison de reproduction, alors qu'en hiver la majorité des oiseaux fréquente sur les lagunes languedociennes.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Sur la Grande Maïre, le Flamant rose se rencontre essentiellement sur la lagune, l'Estagnol et sur le Bassin de décantation.. Les effectifs sont très variables selon la saison. Mais ne dépasse pas 600 individus, ce qui est tout de même conséquent étant donné la taille du marais.
L'état de conservation des habitats du Flamant rose est jugé bon à moyen.

Menaces

La menace principale qui peut nuire aux populations de Flamant rose est la destruction ou la dégradation des zones humides méditerranéennes et en particulier des secteurs où il niche. L'industrialisation et le développement des activités touristiques, balnéaires et nautiques nuisent considérablement à la quiétude nécessaire aux flamants roses. La régression des salines ou leur abandon contribue fortement à la raréfaction de son habitat. Enfin, le Flamant rose est régulièrement victime de collisions avec les lignes électriques.
Naturellement, c'est également une espèce très sensible aux hivers rigoureux. L'hiver de 1985 a tué plusieurs milliers de Flamants.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des effectifs de flamants roses passe essentiellement par :
- la conservation d'un réseau de zones humides méditerranéennes de qualité (quiétude et pollution maîtrisées) ainsi que des salines industrielles.

- L'entretien d'un îlot de nidification. En 2007, l'îlot de l'étang du Fangassier n'a vu aucun flamant nicher suite à l'assèchement de l'étang engendré par l'arrêt du travail dans les salins de Giraud (conflit social).

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable aux laridés et aux migrateurs fréquentant les lagunes.

Glaréole à collier
Glareola pratincola

Code Natura 2000 : A 135

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Glaréolidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Ressemble à une sterne sombre par ses ailes pointues et sa queue fourchue. Dos et ailes brun clair, ventre et croupion blanc. Dessous des ailes rouge bordeaux. Gorge jaunâtre bordée de noir. Vol rapide et vif.

Répartition en France et en Europe

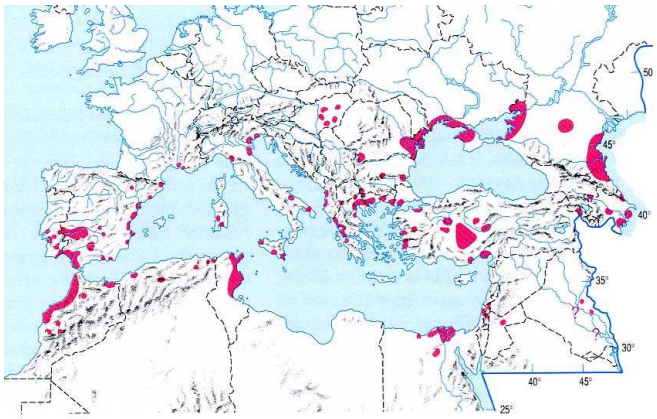

La Glaréole à collier est une espèce à vaste distribution allant de l'Afrique tropicale à la Méditerranée et jusqu'en Asie (Pakistan). En Europe occidentale sa répartition est discontinue.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Les principaux habitats fréquentés sont les lagunes, les deltas et les estuaires. L'espèce se cantonne essentiellement dans les prés salés, les marais d'eau douce pâturés et les salins. Le pâturage extensif (manade) est très apprécié.

Régime alimentaire

Bien que la Glaréole soit classée dans les échassiers, elle capture des insectes (Coléoptères, mouches, libellules, araignées, criquets) en vol à la manière d'une hirondelle ou d'un martinet. Elle capture également des insectes au sol en se déplaçant rapidement.

Reproduction et activités

La nidification commence avec la prospection des sites favorables à la fin avril. La Glaréole forme en générale des colonies lâches. Le nid se situe à terre dans une cuvette naturelle ou dans une empreinte de taureau ou de cheval. La ponte comprend 1 à 3 œufs et intervient à la mi-mai. L'incubation dure 20 jours et l'élevage dure 1 mois environ.

Migrations

La migration postnuptiale commence en août. Les quartiers d'hiver se situent sur la bordure méridionale du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est évaluée entre 7000 et 22 000 couples et de 10 000 à 26 000 pour l'Europe et le pourtour Méditerranéen réunis. En France la population est limitée à la Camargue et comptait 30 à 60 couples dans les années 70. Après un déclin prononcé, le nombre de couples en France n'était plus que de 6 en 1997. En 2007, le nombre de couples camarguais est aujourd'hui remonté à son niveau ancien avec en moyenne 40 à 70 couples nicheurs.
Cette remontée des effectifs qui résulte plutôt d'une meilleure prospection ne doit pas masquer le réel déclin de l'espèce en Europe et en Méditerranée.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Sur la Grande Maïre, la Glaréole à collier fréquente principalement les prés et le bassin de décantation en migration de printemps (avril et mai). L'espèce n'a jamais niché dans le marais bien qu'il soit favorable.
L'état de conservation des habitats de la Glaréole est jugé moyen (problème de dérangement sur les digues du bassin de décantation).

Menaces

Les principales causes du déclin des Glaréoles en France sont :
- La perte des habitats naturels de nidification et d'alimentation par le drainage des zones humides, la mise en culture ou l'aménagement touristique et industriel du littoral.

- Les changements dans la gestion du bétail qui occasionnent régulièrement la destruction des nids

- La gestion non adéquate des niveaux d'eau sur les sites de nidification noyant les couvées

- L'utilisation massive d'insecticide pour la démoustication qui tue les espèces proies de l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Glaréole passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- la surveillance des sites de nidification et la fermeture au bétail des parcelles où niche l'espèce
- l'utilisation d'insecticides beaucoup plus sélectifs que ceux employés actuellement.
- le maintien des prés salés et du pâturage

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable aux espèces de prés salés : Outarde canepetière, Oedicnème, Pipit rousseline, Echasse blanche, Pluvier doré.

Le Héron pourpré
Ardea purpurea

Code Natura 2000 : A 029

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Déclin

Description de l'espèce

Un peu plus petit et plus sombre que le Héron cendré. Silhouette élancée avec la tête et le cou fins, le bec étant dans le prolongement du front sans former d'angles. Tête et cou roux avec une bande noire descendant sur la poitrine. Dos gris anthracite avec des nuances pourpre ou acajou. Les immatures sont entièrement chamois à brun pourpré.

Répartition en France et en Europe

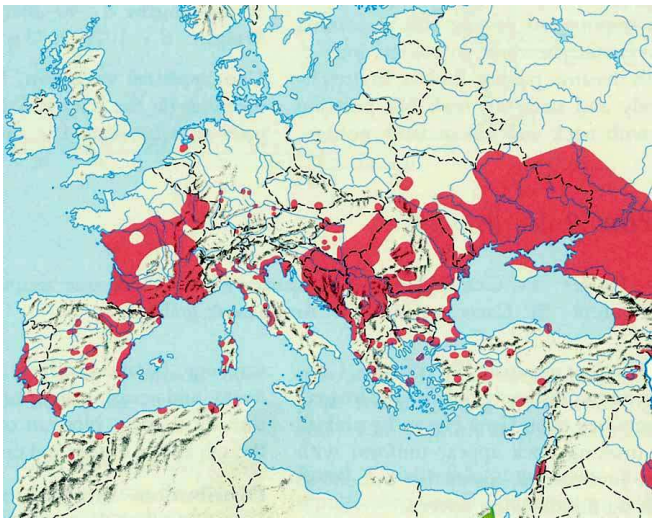

Le Héron pourpré est répandue dans les régions tempérées d'Europe et d'Afrique du Nord. A l'Est jusqu'en Russie et l'Iran. La population européenne est estimée entre 50 000 et 103 000 couples, Russie et Turquie comprises. Sans compter les populations de ces deux derniers pays, la population est estimée seulement à 8000 couples. Les effectifs les plus importants sont dénombrées en France, en Espagne, en Roumanie et en Ukraine (plus de 1000 couples dans chaque pays). En France, la population est estimée actuellement à environ 2000 couples et se répartie essentiellment dans toute la moitié Sud de la France (Sud de la Loire). Ce sont essentiellement les grandes régions d'étangs qui abritent l'espèce : Camargue, littoral languedocien, Brenne, Dombes, littoral atlantique)

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Héron pourpré est étroitement lié aux marais d'eau douce pourvus d'une végétation aquatique abondante et dense (roselières essentiellement). Pour son installation et la nidification, l'espèce a besoin d'une surface conséquente de marais (au minimum 8 km²), du moins en zone méditerranéenne.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Héron pourpré est assez varié. Toutes les proies qu'il peut ingérer sont capturés. L'essentiel des proies est constitué de poissons, d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères et des reptiles. En Lanquedoc-Roussillon, l'espèce se nourrit assez souvent d'écrevisses américaines, très abondantes dans les marais littoraux.

Reproduction et activités

Le Héron pourpré niche en colonie au sein même des roselières. Les nids sont construits sur les roseaux secs de l'année précédente, en général sur les mêmes sites d'une année sur l'autre. L'importance des colonies et la densité des nids dépend de la structure de la végétation et de la taille des roselières. Pour la reproduction, des roselières de plus de 30 ha sont nécessaires. Les nids sont construits à quelques dizaines de centimètres du niveau de l'eau en avril. Les œufs sont déposés dès fin avril et surtout de mai à début juin. L'envol des jeunes (jusqu'à 4 quand la reproduction est très bonne) s'envolent entre 45 et 50 jours. Les zones de nourrissage des adultes peuvent se situer à plusieurs kilomètres de la colonie. Par exemple les Hérons pourpré de l'étang de Vendres vont régulièrement se nourrir à la Grande Maïre située à 10 km de l'étang de Vendres. les zones de nourrissage sont également des roselières ou des scirpaies, des canaux, des prés salés inondés.

Migrations

Le Héron pourpré est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin mars, mais l'essentiel des effectifs arrive en avril. La reproduction en Méditerranée s'achève en août, date à laquelle les jeunes se dispersent. La migration automnale débute en septembre pour rejoindre les quartiers d'hiver situés au sud du Sahara et en Afrique de l'Ouest.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ».
En France, l'espèce est considérée comme « en Déclin ». La population française était estimée à 2740 couples en 1983. Elle est estimée à moins de 2000 couples en 1994.
En Languedoc-Roussillon, hors Petite Camargue, la population nicheuse est quasiment limitée à la Basse Plaine de l'Aude. Le déclin de la population du Languedoc-Roussillon est très importante suite à la dégradation de la roselière de l'étang de Vendres : sur 336 couples étaient recensés en 1992, 70 couples subsistent en 2001, alors que la moyenne annuelle de 1982 à 2000 était de 158 couples.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le Héron pourpré niche au sein de la roselière du Grand Salan (8 couples). Cette petite colonie qui s'installe irrégulièrement est une annexe de la grande colonie de l'Etang de Vendres. Egalement, quelques Hérons pourprés viennent de Vendres pour se nourrir sur la Grande Maïre. L'état de conservation des habitats est bon pour cette espèce. La présence importante des écrevisses américaines lui offre une nourriture abondante.

Menaces

La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Sur l'étang de Vendres, proche de la Grande Maïre, la disparition de la roselière suite à une mauvaise gestion hydraulique (apport d'eau salée notamment) a réduit l'effectif nicheur initial de plus de 80 % en 10 ans !
Outre la destruction de son milieu, le Héron pourpré semble subir les sécheresses qui sévissent sur ses quartiers d'hiver africains. De récentes études ont montré un lien relativement fort entre les années de sécheresse en Afrique et les effectifs nicheurs recensés les années suivantes en Europe. Toutefois, selon les auteurs de l'étude les variations des indices mesurables (pluviométrie en particulier) n'expliquent que 10 à 20 % de la variation annuelle des nicheurs.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations nicheuses de Héron pourpré dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières très productives. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différents points, l'hydraulique étant le plus important pour retrouver un niveau de salinité des eaux permettant à la roselière de se développer.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Héron pourpré auront des effets positifs sur les autres populations d'oiseaux paludicoles : Busard des roseaux, Lusciniole à moustaches, Blongios nain, Butor étoilé,…).

La Lusciniole à moustaches
Acrocephalus melanopogon

Code Natura 2000 : A 293

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Sylvidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

Petit passereau vivant dans les roseaux. Couleur générale brun chaud. Tête fortement marquée par un sourcil blanc, calotte et joues brun foncé, gorge blanche. Le chant ressemble à celui d'une rousserolle avec parfois des notes flûtées.

Répartition en France et en Europe

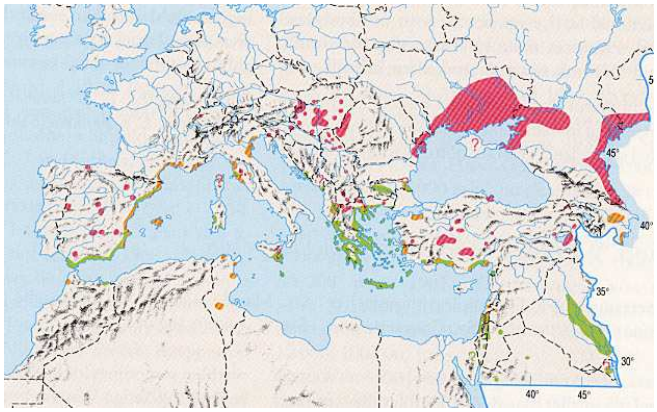

La Lusciniole est répartie sporadiquement le long du bassin méditerranéen de l'Espagne à la Turquie.
En France elle n'est présente que dans les roselières des grands étangs du littoral méditerranéen de la Camargue aux Pyrénées orientales. Quelques couples également se reproduisent en Provence.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Lusciniole à moustaches fréquente les bordures et les zones clairsemées des roselières (phragmitaies, scirpaies, typhaies). La présence d'arbustes en lisière des roselières lui est favorable et elle s'en sert régulièrement comme poste de chant.

Régime alimentaire

La Lusciniole se nourrit de toutes sortes d'invertébrés vivant à la surface de l'eau ou à la base des plantes aquatiques.

Reproduction et activités

La Lusciniole commence à chanter en hiver (de novembre à mars). C'est à cette époque qu'elle est la plus facile à repérer puisque les rousserolles qui ont un chant proche sont absentes. Les premiers nids sont construits fin mars et les pontes (4 à 5 œufs) interviennent début avril. L'incubation dure 14 jours et l'élevage des jeunes 12 jours. Une seconde ponte est régulière, une troisième probable. La densité de l'espèce est faible : en moyenne 1 couple pour 2 ou 3 hectares.

Migrations

La Lusciniole est présente toute l'année en France, mais les oiseaux doivent probablement se déplacer en partie vers l'Espagne en hiver.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues.
En France, l'effectif est estimé à 1000 couples et semble stable sur les stations où les habitats sont préservés. Un recul des effectifs a probablement eu lieu dans les années 1950-1970, période au cours de laquelle plus de 20 000 hectares de marais avaient été asséchés dans le département du Gard.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Lusciniole à moustaches nichait autrefois assez couramment sur la Grande Maïre, mais une partie de son habitat a disparu suite au curage de la Maïre. Aujourd'hui elle est cantonnée à la roselière bordant le lagunage.
L'état de conservation des habitats de l'espèce est jugé bon (Grand salan) à très mauvais (Maïre).

Menaces

La menace principale pesant sur cette espèce est sans aucun doute la démoustication systématique de tous les marais, réduisant considérablement le nombre de proies.
La réduction drastique des roselières, en partie à cause de la salinisation des marais, est dramatique pour la population française.

Mesures de gestion conservatoire

- Eviter le curage et le brûlis des canaux envahis de roseaux où l'espèce aime s'établir
- Maintenir les roselières en eau pendant la période de reproduction (mars à juillet)
- Rétablir les fonctionnements hydrauliques favorables à l'installation de roselières.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée est favorable à l'ensemble des espèces paludicoles : Butor étoilé, Blongios nain, Busard des roseaux, Marouette ponctuée, Talève sultane,…

Le Pluvier doré
Pluvialis apricaria

Code Natura 2000 : A 140

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : charadriidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

Le Pluvier doré est un oiseau limicole de taille moyenne (taille d'un pigeon) avec un bec relativement court et assez haut sur pattes. En hiver, il présente un plumage jaune verdâtre taché de brun avec un ventre plus clair. Au printemps, les adultes arborent une livrée nuptiale comprenant un plastron noir longé d'une bande blanche et un manteau ponctué de noir et or.

Répartition en France et en Europe

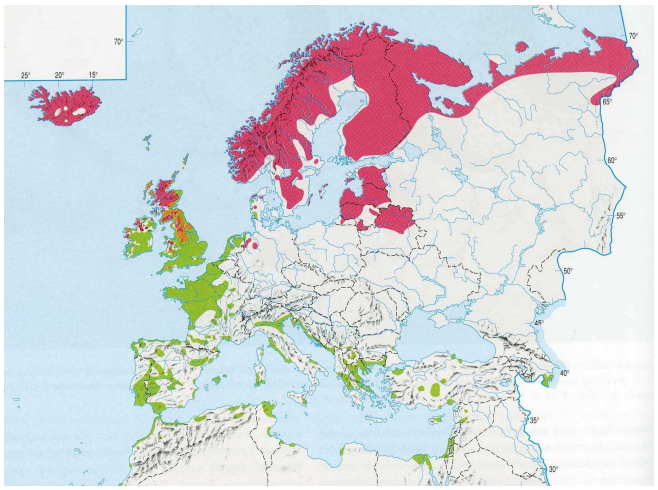

Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa*. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX

Le Pluvier doré se reproduit dans le Nord de l'Europe, sur les prairies, les marais et les landes.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Pluvier doré niche dans les toundras, fagnes et landes à végétation basse du nord de l'Europe.
En hiver, il hiverne en groupe plus ou moins grands (10 à 1000 individus) dans les labours, les prairies humides et les marais du sud de l'Europe ainsi que les habitats ouverts plus ou moins humides d'Afrique du Nord.

Régime alimentaire

Les proies principales du Pluvier doré sont des insectes, en particulier les larves de coléoptères mais aussi des vers de terre, des limaces et ponctuellement des jeunes pouces de végétaux.

Reproduction et activités

Les Pluviers dorés effectuent leur mue juste avant la reproduction. Ils arrivent sur les lieux de reproduction entre début mars et début mai. Le mâle défend un territoire sur lequel il creuse plusieurs dépressions dans le sol dont l'une sera choisie par la femelle. Puis les 2 oiseaux paradent et s'accouplent. Le nid est amélioré par la femelle (apport de végétaux). La ponte a lieu 3 semaines après l'accouplement, comptant 3 à 4 œufs. La couvaison est assurée principalement par la femelle et l'incubation dure 28 à 31 jours. Les poussins, nidifuges, quittent rapidement le nid, acquièrent leur plumage adulte au bout d'un mois et sont mâtures sexuellement l'année suivante.

Migrations

Les populations de Pluvier doré sont des migratrices partielles ; Les populations nordiques étant les principales migratrices. En France, les premiers migrateurs arrivent en août jusqu'à novembre et la migration prénuptiale débute en février jusqu'en début mai.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse européenne est évaluée entre 484 000 et 722 000 couples. L'Islande abrite la plus importante population nicheuse avec 200 000 à 300 000 couples. Les autres pays important pour la reproduction de l'espèce sont la Finlande, la Norvège et la Suède.
Les effectifs hivernants se concentrent surtout aux Pays-bas (400 000), en Grande-Bretagne (300 000), au Danemark (200 000) et en Allemagne (170 000).
En France, l'espèce n'est présentes qu'en migration et en hivernage avec des effectifs hivernaux de 20 000 à 100 000 individus. De part leur sensibilité au froid, les effectifs de Pluviers dorés fluctuent fortement au cours de l'hiver.
En Europe, l'espèce est en déclin depuis un siècle sans que l'on ait défini exactement les causes de cette régression. La disparition des zones de reproduction et la chasse en sont probablement les causes principales.
L'espèce est classée « A surveiller » en France et les effectifs sont mal connues du fait des zones fréquentées par l'espèce (Grandes cultures).

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

En hiver, le Pluvier doré fréquente les terres labourées, les prairies et les cultures d'hiver présentent dans la plaine de Vias. Le secteur privilégié reste les pâtures à taureaux de la Grande Maïre. Le Pluvier doré est une espèce relativement fidèle à ces sites de stationnement et d'hivernage.

Menaces

La conservation du Pluvier doré est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites d'hivernage :

- Le dérangement lié à la trop forte pression cynégétique, l'espèce étant classée chassable en France : compte tenu du nombre d'oiseaux tués en France chaque année, un suivi régulier des effectifs apparaît indispensable pour évaluer l'impact de ses prélèvements. De plus La chasse crée des dérangements et un stress permanent sur ces oiseaux.
- La disparition des zones à inondation permanente,
- La disparition des prairies rases plus ou moins humides et des céréales d'hiver.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire du Pluvier doré passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites d'hivernage,
- la conservation des prairies humides, des jachères humides et des parcelles de céréales d'hiver,
- Un suivi des prélèvements cynégétiques avec mise en place d'un nombre d'individus maximums à prélever,
- La mise en place officielle de zone de quiétude comme les prairies à taureaux de la Grande Maïre.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Gestion favorable aux Alouettes, Bergeronnette printanière, Vanneau huppé, mais aussi au Busard Saint-Martin, au Faucon émerillon

La Sterne caugek
Sterna sandvicensis

Code Natura 2000 : A 191

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Grande sterne fine aux ailes étroites. Très pâle, apparaît presque blanche sauf la calotte qui est noire et le bec noir à extrémité jaune. En plumage d'hiver, le front devient blanc

Répartition en France et en Europe

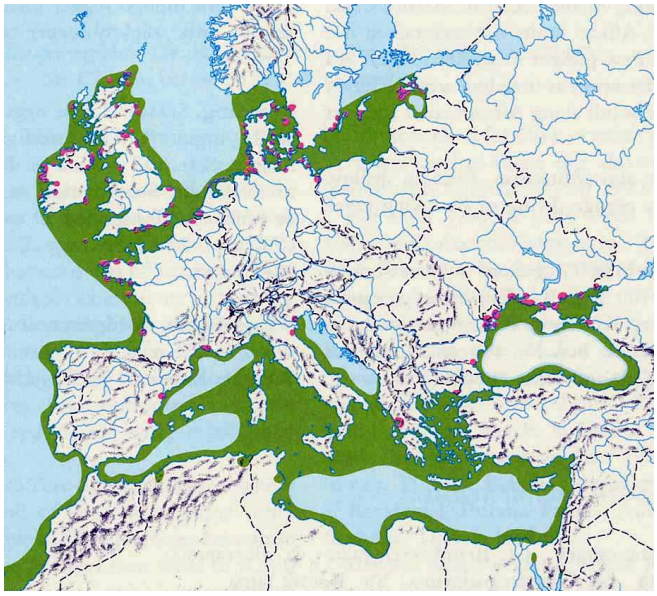

La Sterne caugek est répandue dans le monde entier le long des côtes.
En Europe, on la trouve sur les rives de la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, la côte Atlantique et la mer du Nord.
En France, L'espèce niche en Camargue et sur la côte atlantique (Banc d'Arguin et Bretagne), moins régulièrement en Languedoc-Roussillon. Elle hiverne sur toutes nos côtes.

Biologie et Ecologie

Habitats

La Sterne caugek niche généralement en grandes colonies sur les îlots littoraux sableux ou recouverts d'une végétation rases ou clairsemées. Ces îlots peuvent être au sein d'une lagune naturelle ou sur des zones artificielles comme des salins. Elle forme le plus souvent des colonies mixtes avec les autres espèces de sternes ou de Laridés (Mouettes et Goélands).

Régime alimentaire

Ses proies préférentielles sont les sardines (*Sardinia pilchardus*), les sprats (*Sprattus sprattus*), les anchois (*Engraulis encrasicholus*), les lançons (*Amnodytes sp.*), capturés en mer, parfois assez loin des colonies. La variation d'abondance de ces proies dans un rayon de 50 km autour de la colonie pourraient être la cause des variations d'effectifs de cette espèce.

Reproduction et activités

Les premiers oiseaux arrivent sur les colonies en mars, mais la mise en place de la colonie n'intervient que fin avril à début mai. Les pontes s'échelonnent tout le long du mois de mai, voire juin. La ponte comprend 1 à 2 œufs, rarement 3. L'éclosion a lieu au bout de 25 jours de couvaison et les jeunes s'envolent à l'âge de 28 à 32 jours.
Le mâle et la femelle s'occupe ensemble de la couvaison et de l'élevage des jeunes.
La Sterne caugek (adultes et jeunes) est exclusivement piscivore. Elle pêche la plupart du temps en mer ou sur les lagunes parfois à plusieurs dizaines de kilomètres des colonies (maximum 50 km).

Migrations

Les migrations et les déplacements de la Sterne caugek sont assez complexes. En Languedoc-roussillon, elle est visible toute l'année, mais la population hivernante n'est pas la même que la population reproductrice.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs de la Sterne caugek ont été estimés plus ou moins récemment en Europe : environ 35 000 couples sur le littoral de la mer Caspienne, 40 000 couples sur la mer Noire et 45 000 couples pour la Méditerranée occidentale et la façade atlantique (Atlantique, Mer du Nord, Baltique).
Les effectifs de la façade atlantique se sont effondrés dans les années 60 suite à la pollution des eaux d'origines industrielles. A l'époque, toute la population nichait au Pays-Bas et est passée de 40 000 couples dans les années 50 à 1000 couples en 1965 !
Depuis la population s'est redistribuée sur l'ensemble des côtes et les effectifs sont revenus à des niveaux similaires aux années 50.
La population française avec près de 7000 couples en 1995 rassemblent environ 16% de l'effectif européen. Sur la côte méditerranéenne, le première nidification de la Sterne caugek remonte à 1948. Les effectifs n'ont cessé d'augmenter pour osciller aujourd'hui entre 1000 et 1600 couples en Camargue. En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche depuis 1991, sur le Bassin de Thau où elle atteint un effectif maximal de 337 couples. La nidification est très irrégulière. Elle n'a jamais niché sur la lagune de Pissevaches bien que le site soit extrêmement favorable.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Les sternes caugek n'exploitent que la lagune de la Grande Maïre et la plage du Grau. Cette dernière sert de reposoir pour plusieurs centaines d'oiseaux pendant la migration ou les coups de mer. La lagune est utilisée pour la pêche de temps à autre, mais la majorité des oiseaux se nourissent en mer. Un ilôt artificiel sur la lagune pourrait potentiellement accueillir une colonie de reproduction.

Menaces

La conservation de la Sterne caugek en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatres causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs, Kite surfeur)
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Salins et lagunes de Pissevaches), soit par des événements pluvieux importants.
- Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne caugek passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers
- la régulation des colonies de Goélands leucophées

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne caugek sera favorable à l'ensemble des espèces lagunaires nichant sur des ilots : Sterne pierregarin, Sterne naine, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie.

La Talève sultane
Porphyrio porphyrio

Code Natura 2000 : A 124

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Gruiformes
- Famille : Rallidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I, II et III
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II et III
- Convention de Bonn : Annexe I et II
- Liste rouge nationale : Non évalué

Description de l'espèce

Grand Rallidé de la taille d'une poule, bleu métallique avec un bec et des pattes rouge vif. Relève nerveusement la queue en se déplaçant, exhibant ainsi ses plumes sous-caudales blanches. Il en existe de nombreuses sous-espèces à travers le monde. Cris nombreux et variés ressemblant à ceux de la très commune Poule d'eau mais en plus grave.

Répartition en France et en Europe

La Talève sultane est une espèce largement distribuée dans tout le Paléarctique, l'Asie et l'Océanie jusqu'en Nouvelle-Zélande. En Europe, elle est répartie autour du bassin méditerranéen mais c'est en Espagne qu'elle est la plus répandue
Occasionnelle en France, l'espèce a colonisé les Pyrénées-Orientales à partir de 1996 où 3 couples ont niché à l'étang de Canet. Aujourd'hui, sa nidification est connue dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Ce Rallidé fréquente les zones humides et les cours d'eau lents, riches d'une abondante végétation palustre (Typhaies, roselières, scirpaies) et avec des espaces d'eau libre.

Régime alimentaire

Ces oiseaux sont principalement végétariens se nourrissant de joncs, roseaux et autres scirpes. Mais ils peuvent s'alimenter, à l'occasion, de petits invertébrés qu'ils trouvent en fouillant dans les sédiments.

Reproduction et activités

En Espagne, les œufs sont déposés en janvier-février et la période d'élevage des jeunes se situe principalement vers la fin du mois de mars. Le nid est un îlot confectionés avec des débris végétaux et situés dans la végétation palustre.
On connaît peu de chose sur sa vie sociale et ses parades nuptiales, cependant c'est une espèce qui peut montrer des comportements très grégaires pour un Rallidé. Dans le Paléarctique, elle forme des couples monogames et les jeunes sont élevés par les deux parents.

Migrations

Ce sont des oiseaux sédentaires et les seuls déplacements significatifs sont les dispersions des jeunes individus à l'automne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est considérée comme « rare » en Europe.
En France, son niveau de vulnérabilité n'a pas été évalué.
La population européenne est d'environ 3500 à 5000 couples, dont l'essentiel se situe en Espagne (3000 couples environ). Les effectifs des populations de ce pays sont d'ailleurs en nette augmentation depuis les années 80.
En France l'espèce est d'apparition récente car les premiers immatures ont été observés à l'étang de Canet en 1995. La reproduction d'au moins 3 couples y est confirmée en 1996. Aujourd'hui la population nicheuse de l'étang de Canet est vraisemblablement de 20 couples. Un nombre d'observations croissantes dans d'autres zones humides côtières du sud de la France, notamment en Camargue, pourrait laisser présager son installation future dans ces zones favorables.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

La Poule sultane habite la roselière du Grand Salan uniquement. C'est au sein de ces milieux riches d'une dense végétation palustre que l'espèce trouve de quoi manger et un abri pour nidifier (1 à 3 couples). La roselière constitue un habitat en bon état de conservation pour l'espèce.

Menaces

Deux causes principales de menaces, correspondant à celles responsables de l'ancienne régression des populations espagnoles, peuvent être évoqués :

- l'altération des zones humides.
- la chasse. En effet, un tiers des données du Sud de la France provient d'oiseaux tués à la chasse.

Sur la Grande Maïre, la population est en expansion et ne semble pas menacée à l'heure actuelle. Néanmoins, une diminution de la roselière pourrait freiner considérablement le développement de cette sous-population.

Mesures de gestion conservatoire

En France, de nombreux sites potentiels de nidification pourraient accueillir de nouveaux couples reproducteurs. La conservation de ces zones humides est donc essentielle à l'installation de l'espèce. A la Grande Maïre, la conservation de l'espèce passe par la conservation de la roselière du Grand Salan et du marais de l'Estagnol où elle pourrait s'étendre. Ceci passe par une gestion hydraulique adaptée du marais.
Il est également nécessaire d'attribuer à cette espèce le statut d'espèce protégée.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à tous les oiseaux habitant les ceintures de végétation dense entourant les étangs : passereaux paludicoles, Blongios…